



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod

est convoqué pour

le mardi 9 octobre 2012 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 18 septembre 2012
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Nomination des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2013
5. Dérogation au rapport des surfaces pour les parcelles 1793 et 1694, 16, rte de Collex (délibération)
6. Réfection du toit du restaurant du Creux-de-Genthod (délibération)
7. Aménagement des terrasses de l'immeuble sis ch. de la Mairie 10-12-14 (délibération)
8. Présentation du budget pour renvoi en commission
9. Propositions de la Mairie
10. Propositions individuelles et questions
11. Huis clos (naturalisation)

Genthod, le 28 septembre 2012

Carol Borloz
Présidente du Conseil municipal
p.o. Michel Soutter